



## **Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice, « RRSSJ »**

ASBL de droit congolais doté de la Personnalité Juridique aux termes de l'arrêté ministériel  
n°767/CAB/MIN/J&DH/2012 du 18 avril 2012

### **BUREAU DE COORDINATION PROVINCIALE DU BAS-CONGO**

1, avenue des FAC, Commune de Matadi, Matadi-Bas Congo – République Démocratique du Congo  
Tél. : 0811685272 E-mail: [bascongo@rrssj-rdc.org](mailto:bascongo@rrssj-rdc.org) Site web: <http://www.rrssj-rdc.org>

#### *Projet d' :*

**« Appui de la Société Civile à la vulgarisation, au suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et de la Résolution 2098 et au plaidoyer pour la réforme de l'Armée en République démocratique du Congo »**

**RAPPORT MENSUEL PROVINCIAL DU BAS-CONGO  
MARS 2014**

## Introduction

Le Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice a signé un accord de partenariat avec Eastern Congo Initiative [ECI], ONG de droit américain, pour une durée de douze mois. La subvention relative à cette convention concerne principalement la mise en place et l'opérationnalisation d'un Groupe de Travail, composé d'Organisations de la Société Civile de Kinshasa et de la partie Est de la République démocratique du Congo, devant assurer le suivi de l'application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région et celle de la Résolution 2098 du Conseil de Sécurité des Nations unies.

La mise en œuvre du « Projet ECI » vise également l'amélioration de la réforme du secteur de sécurité, en particulier la réforme de l'Armée dans l'Est de la RDC. Les cinq sites du projet sont les suivants: Bunia, Goma, Bukavu, Kindu et Kalemie. Mais, pour plus de visibilité et d'impact sur terrain, il a été convenu que les activités à réaliser touchent l'ensemble du territoire national. C'est à ce titre que les Coordinations Provinciales du RRSSJ seront directement impliquées dans l'exécution de certaines activités, tels que le travail de terrain pour le monitoring de la mise en œuvre de l'Accord-cadre et de la Résolution 2098, le plaidoyer (aux niveaux local et national), la mobilisation communautaire, l'interaction avec les acteurs étatiques et ceux de la Société Civile...

Le RRSSJ Bas Congo présente ici un condensé du rapport de son implication dans le projet pour répondre à certaines préoccupations du BCN RRSSJ, notamment dans la réalisation de certaines activités durant le mois de mars 2014.

## I. CONTEXTE ET SITUATION SECURITAIRE DU MOIS

### **Vendredi 14 mars 2014 : Accident de circulation à Kasangulu : la Maire adjointe et Bourgmestre adjoint de Matadi touchés**

En route pour Kinshasa pour assister aux obsèques de Justin Malonda, petit frère du gouverneur du Bas-Congo, un pick-up du convoi des autorités du Bas-Congo s'est renversé à Kasangulu. Anne-Marie Niati, la maire adjointe de Matadi et Aaron Matumona, le bourgmestre adjoint de Nzanza sont admis aux soins à l'hôpital de Masa de Kasangulu. Les causes de cet accident ne sont pas encore élucidées.

Selon une source, c'est en plein cœur de Kasangulu, sortie du Bas-Congo pour Kinshasa que l'accident survient. Anne-Marie s'est fracturée le bras et le bourgmestre adjoint de Nzanza a des douleurs sur la poitrine, selon le bourgmestre de Nzanza. D'autres détails ne sont pas donnés.

C'est au stade des martyrs de Kinshasa où est exposé le corps de Justin Malonda, alias Jumalo, qu'une forte délégation des autorités du Bas-Congo se rendait. Le petit frère du gouverneur, cadre à la Bralima, est décédé en Afrique du Sud, des suites de courte maladie.

## II. ETAT D'AVANCEMENT DE LA REFORME DU SECTEUR DE SECURITE EN PROVINCE

*2.1. Actions menées par les acteurs étatiques [Assemblée Provinciale, Autorités civiles locales, Commandement de la PNC et des FARDC...]*

a) Réforme de la Police Nationale Congolaise

### **Le 04 mars : cérémonie de lancement officiel de la formation de base du cycle III sur la Police de Proximité, au Centre de Formation de Mvula Matadi**

Du 5 Novembre 2012 au 15 mai 2013 a eu lieu au Centre de Formation de Mvula Matadi, le deuxième cycle de formation de base sur la Police de Proximité, à l'intention des policiers de la Commune de Matadi. Dix mois après cette formation, précisément le mardi 4 Mars 2014, la cérémonie de lancement officiel de la formation du cycle III pour les policiers de la Commune de Mvuzi a eu lieu.

Si pour le premier et second cycle, 549 policiers ont été formés à la doctrine de Police de Proximité pour les deux premières Communes, 250 policiers de la Commune de Mvuzi ont été sélectionnés pour suivre une formation de 2 mois, pour ce troisième et dernier cycle, du moins en ce qui concerne la ville de Matadi.

Le Commissaire Provincial de la PNC/Bas-Congo a encouragé toutes les parties impliquées dans cette formation, les formateurs et les policiers stagiaires, à tout mettre en œuvre pour la réussite de la session...



*Une attitude des policières stagiaires, lors du défilé organisé pour la circonstance (Photo RRSSJ)*

La particularité de cette session par rapport aux deux premières reste la participation du gouvernement provincial avec une cognotte de 60.000 USD pour la restauration des apprenants.

## **b) Réforme de l'Armée**

Clôture de la session de formation de 2078 soldats de première classe déployés dans l'armée nationale congolaise militaires sur la réforme de l'armée, à la base militaire de Kitona (BAKI), dans la cité côtière de Muanda, le samedi 15 mars 2014. Ces nouveaux militaires hommes sont instruits à faire la différence. C'était en présence du vice - Premier ministre, ministre de la Défense nationale, Alexandre Luba Tambo et du général Didier Etumba, Chef d'état-major général.

### *2.2. Actions menées par les acteurs non étatiques*

a) Interaction du RRSSJ provincial avec les acteurs étatiques [Partage régulier d'informations, actions de plaidoyer et lobbying]

#### **❖ Poursuite du stage de formation en informatique, anglais et droit international humanitaire et droit de l'homme au profit des Officiers FARDC de la 2<sup>ème</sup> Région Militaire**

Prévue pour une durée de deux mois, du 17 février au 11 avril 2014, cette formation se poursuit sans relâche avec ses deux promotions de 16 officiers recrutés dans toutes les unités de la 2<sup>ème</sup> Région Militaire des FARDC. Le RRSSJ Bas Congo par son bureau de coordination a visité les stagiaires et était satisfait de la manière dont les choses se passent.



Ayant pris parole, un des apprenants a dit qu'il aurait souhaité que le stage puisse se poursuivre. Avant la fin du stage, le RRSSJ/Bas-Congo présentera la vision de la Société Civile sur la réforme de l'Arm

b) Travail de terrain avec les communautés de base [sensibilisation, formation, Monitoring, mobilisation communautaire...]



*Les membres des Zones Communautaires du Quartier Nzanza (Commune de Nzanza) transmettent régulièrement à l'Autorité civile locale et à la Police les résultats de leurs réunions traitant de questions liées à la sécurité de leur quartier [Photo RRSSJ]*

c) Implication et rôle des médias dans la mise en œuvre des activités de terrain

Les médias du Bas-Congo, réunis autour du Groupe Thématique Médias et Sécurité, poursuit la production médiatique sur les différentes activités menées dans le cadre du programme de la réforme du secteur de sécurité et travaille directement avec le partenaire à travers le Réseau dans le cadre du principe de la transversalité de ce groupe thématique. Plusieurs émissions et documentaires sont produits à cet effet.

### **III. PREOCCUPATIONS MAJEURES DE LA BASE ET RESULTATS OBTENUS AU COURS DU MOIS**

3.1. Préoccupations majeures recueillies auprès des communautés de base

a) Réforme du secteur de sécurité

La population note avec satisfaction l'évolution du processus et l'implication de l'Autorité Provinciale dans la formation des policiers de la commue du cycle III au centre de formation de Mvula Matadi.

## b) Mise en œuvre de l'Accord-cadre et de la Résolution 2098

D'importants progrès ont été enregistrés en République démocratique du Congo pendant la décennie écoulée. Les processus de paix national et régional initiés alors ont subi la base d'une paix et d'une stabilité relatives dans de grandes parties du pays. De même, le gouvernement de la République Démocratique du Congo a entamé, avec l'appui des partenaires, un certain nombre de réformes pour préparer le terrain à la reprise économique et à la démocratisation du pays.

Il faudrait toutefois noter que cette question de l'Accord-cadre et la Résolution 2098 n'est pas encore connue parmi les différents acteurs étatiques et non étatiques dans la province à cause de manque de vulgarisation de cet accord. Même les médias n'organisent pas encore des débats autour de cette question.

## c) Autres

### 3.2. Résultats obtenus au cours du mois

- Contact avec le Commandement Provincial de la PNC pour l'organisation d'une matinée d'échanges entre la Société Civile RRSSJ avec la PNC Bas-Congo.
- Appropriation progressive des membres du RRSSJ/Bas-Congo dans la réforme de l'Armée en République démocratique du Congo.

## **IV. ENJEUX, DEFIS ET RECOMMANDATIONS**

### 4.1. Les enjeux :

1. Sécurisation de la population du Bas Congo par rapport à la persistance de l'insécurité provoquée par les « Kulunas » venus de Kinshasa.
2. Poursuite de la Construction des Commissariats et Sous-commissariats de police dans la commune du deuxième cycle Police de Proximité.

### 4.2. Les défis à relever au mois suivant :

- a. Restauration de la sécurité dans la ville de Matadi contre les Kulunas.
- b. Amélioration des conditions sociales et professionnelles des policiers et augmentation de leurs effectifs dans les Commissariats et sous Commissariats de la Commune du Cycle I à Nzanza pour faire face à l'insécurité qui semble revenir.
- c. Extension de la réforme de la Police à toute la province.
- d. Vulgarisation de l'Accord-cadre et de la Résolution 2098, à travers la province.

### 4.3. Les recommandations majeures :

a) Au Gouvernement provincial :

- Continuer à appuyer la réforme du secteur de sécurité ;
- Appuyer les actions du RRSSJ dans le cadre de la réforme du secteur de sécurité ;
- Encourager la tenue des cadres de dialogue avec les parties prenantes à la réforme du secteur de sécurité.

b) A l'Assemblée Provinciale :

- ◇ Tenir des séances de restitution et de collecte des doléances de la population sur la situation sécuritaire dans la ville de Matadi;
- ◇ Assurer le contrôle régulier des prestations des services de sécurité dont la police ;
- ◇ Voter des édits et proposer des mesures nécessaires à l'avancement du processus de la réforme du secteur de sécurité ;
- ◇ Voter le budget en faveur de la réforme et en assurer le contrôle régulier ;
- ◇ Canaliser les aspirations des communautés en matière de sécurité et de justice en vue de trouver des réponses appropriées à leurs besoins.

c) A la Police :

- ❖ Augmenter la mobilité et l'efficacité dans les interventions sollicitées par la population de la ville de Matadi ;
- ❖ Appliquer les principes de Police de Proximité dans toutes les unités de la Police ;
- ❖ Appliquer et faire respecter les différentes lois sur la réforme, le statut et le fonctionnement de la police ;
- ❖ Etre à l'écoute de la population et lui fournir les services de sécurité de qualité ;

d) A l'Armée :

- ✓ Que la haute hiérarchie FARDC s'investisse dans des actions tendant à améliorer la cohabitation des militaires avec les civils ;
- ✓ Que l'Auditorat militaire s'abstienne d'instruire les affaires civiles et celles n'impliquant pas les militaires ;

e) Aux Autorités politico-administratives locales :

- Renforcer la tenue régulière des Forums de Quartier et des CLSP ;
- Veiller à l'application des résolutions issues des assises avec les communautés, en exigeant plus de redevabilité des acteurs étatiques ;
- Soutenir le fonctionnement local des services de sécurité.

f) A la MONUSCO-Matadi

A l'instar des antennes locales de Radio Okapi dans toutes les autres provinces qui consultent directement les acteurs de terrain sur certaines questions spécifiques, faciliter au RRSSJ l'accès à ces médias pour le rapportage des informations relatives à la situation sécuritaire en RDC.

g) Aux Partenaires d'appui :

Appuyer les actions de RRSSJ et des Organisations de la Société Civile à la base, dans le cadre du monitoring et de plaidoyer, en rapport avec l'Accord-cadre et la Résolution 2098 ; Appuyer les actions de solidarité du RRSSJ/Bas-Congo en faveur des populations de l'Est, en rapport avec les questions de sécurité.

#### **4.1. Les enjeux**

L'implication de toutes les parties prenantes pour la réussite du processus de la réforme du secteur de sécurité en République démocratique du Congo.

#### **4.2. Les défis à relever au mois suivant**

Réussir une campagne d'information sur l'Accord-cadre et la Résolution 2098 (2013) aux différentes parties prenantes impliquées dans la réforme du secteur de sécurité.

#### **4.3. Les recommandations majeures**

- ∞ Développer davantage des stratégies particulières de plaidoyer et du suivi au sein de la Société Civile et du RRSSJ/Bas-Congo pour l'application par toutes les parties prenantes de recommandations de l'Accord-cadre ;
- ∞ Rendre effective une rencontre provinciale réunissant les acteurs de la Société Civile impliqués dans la réforme du secteur de sécurité et dans les autres secteurs en vue de définir une méthodologie appropriée pour les actions à prendre dans le cadre de la « Vision de la Société Civile sur la future Armée de la RDC », comme cela fut le cas avec la réforme de la Police ;
- ∞ Amplifier la sensibilisation et la mobilisation communautaire en vue de l'appropriation du processus de la réforme du secteur de sécurité et de justice par les communautés de base.

Fait à Matadi, le 30 mars 2014

**Pasteur Angelo MAYAMBULA**  
**Coordonnateur RRSSJ/Bas-Congo**